

MENTION

PSYCHOLOGIE

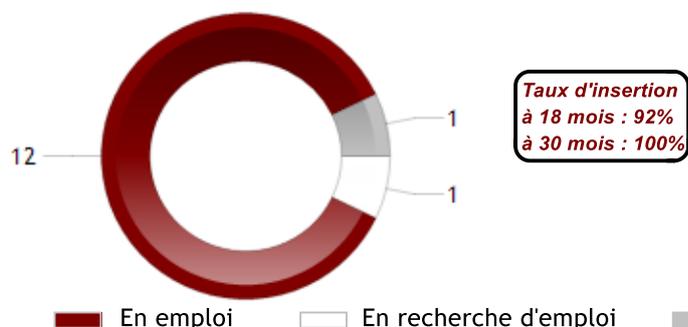
PARCOURS

**PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT :
DEVELOPPEMENT, INTERACTIONS, DYSFONCTIONNEMENTS**

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

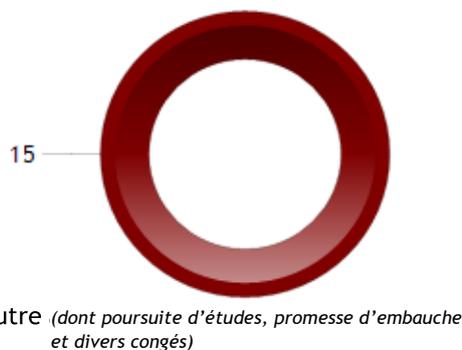
Situation professionnelle au 1er décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 14



Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 92%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Psychologue de l'éducation nationale
- Psychologue à l'aide sociale à l'enfance
- Psychologue de l'Education Nationale EDA
- Neuropsychologue
- Psychologue Centre de pédopsychiatrie
- Psychologue superviseur en IME/SESSAD
- Psychologue
- Psychologue clinicien en libéral
- Psychologue territorial

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi

Nombre de réponse(s) : 13



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 12



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

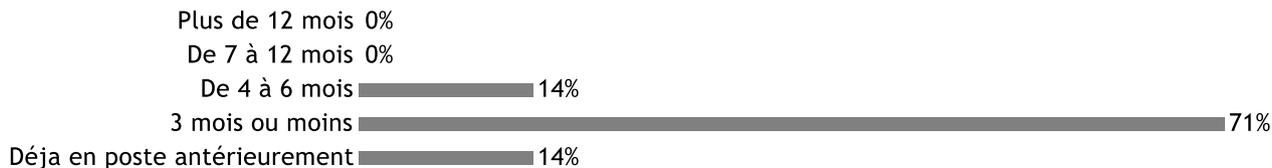
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 14

- Candidature spontanée 21 %
- Création de mon entreprise/activité 14 %
- Suite à un stage 21 %
- Relations personnelles ou professionnelles 14 %
- Concours de la fonction publique 14 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 7 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

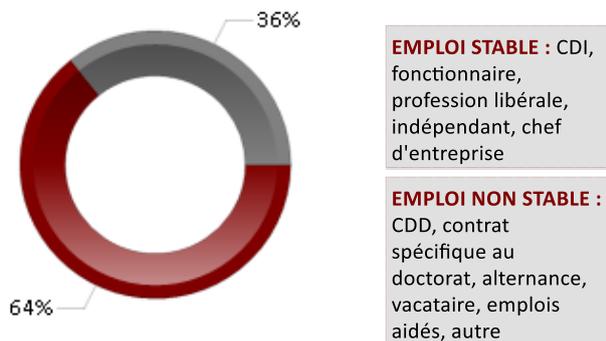
Nombre de réponse(s) : 14



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

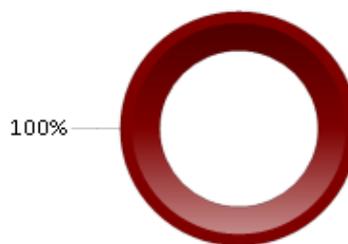
Nombre de réponse(s) : 14



Emploi stable Emploi non stable

Statut

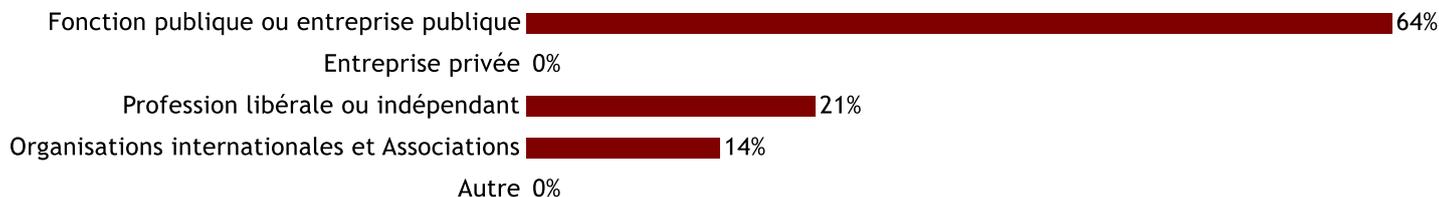
Nombre de réponse(s) : 14



Cadre Technicien Employé

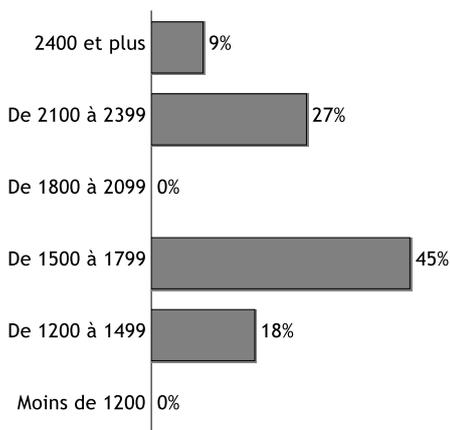
Employeur

Nombre de réponse(s) : 14



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 11



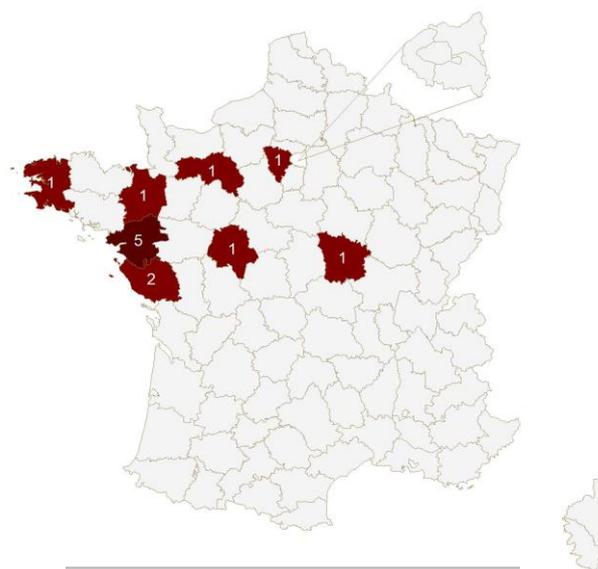
Salaire médian : 1712 euros

Salaire moyen : 1825 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 13



Emplois à l'étranger: 0